



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 30 septembre 2021

n° 130-21

**Objet :** *RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Belle Etoile à Chambéry auprès de l'ANAH et de la Caisse des dépôts et consignations*

- date de convocation le 24 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trente septembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 31

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierreton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Christian Berthomier à Jocelyne Gougou - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur

• conseillers excusés : 16

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 30 septembre 2021

délibération n° 130-21

objet **RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Belle Etoile à Chambéry auprès de l'ANAH et de la Caisse des dépôts et consignations**

---

Thierry Repentin, vice-président chargé de l'habitat et du foncier associé, expose qu'une étude pré-opérationnelle a été lancée sur la copropriété Belle Etoile pour lui permettre d'être accompagnée dans son projet de réhabilitation.

Dans le cadre de la préfiguration de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain avec l'ANRU et l'ANAH, une étude préalable portant sur les copropriétés privées du quartier des Hauts-de-Chambéry a été réalisée en 2017.

La copropriété Belle Etoile a fait l'objet de cette étude qui a démontré une fragilité et une incapacité à porter un projet de rénovation complet sans accompagnement.

Les difficultés relevées pour la copropriété dépassent le cadre simple de l'accompagnement Mon Pass'Rénov, des missions du syndic gestionnaire et du conseil syndical et nécessitent un dispositif spécifique.

En conséquence, Grand Chambéry a décidé de lancer une étude pré-opérationnelle sur la copropriété en vue :

- de réaliser un diagnostic précis de la copropriété,
- d'établir une programmation pluriannuelle des travaux fiable et envisageable pour la copropriété,
- de définir la stratégie opérationnelle à mettre en œuvre pour accompagner la copropriété dans son bon fonctionnement et dans la réalisation des travaux.

Le coût de l'étude s'élèvera à 36 048 € HT. Pour la réaliser, il est proposé de solliciter des cofinancements auprès de l'ANAH, à hauteur de 50 % du montant de l'étude soit 18 024 €, et de la Caisse des dépôts et consignations, à hauteur de 25 % soit 9 012 €.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 173-19 C du Conseil communautaire du 14 novembre 2019 modifiant la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

**Vu** la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 portant délégation de compétence du Conseil communautaire au Bureau pour les demandes de subvention émises par la Communauté d'agglomération,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** sollicite une subvention de 50 % du montant HT de l'étude soit 18 024 € auprès de l'ANAH, et une subvention de 25 % soit 9 012 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 130-21

Objet de l'acte : RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Belle Etoile à Chambéry auprès de l'ANAH et de la Caisse des dépôts et consignations

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 05 octobre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211005-lmc1H25980H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25980H1

Date de transmission en Préfecture : 05 octobre 2021

Date de réception en Préfecture : 05 octobre 2021

Période d'affichage : du au